



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE LE 24 JUIN 2015

L'expérimentation de la certification numérique des diplômes dans l'académie de Versailles, une innovation à la pointe de la technologie

Afin de contribuer à la lutte contre la fraude des diplômes, l'académie de Versailles expérimente pour la deuxième année consécutive la **certification numérique des diplômes**.

La solution expérimentée consiste en un **portfolio académique digital** qui permet au diplômé de **prouver son cursus académique** et de **partager en ligne** tous ses diplômes, certificats et attestations au sein des réseaux sociaux et professionnels.

C'est un moyen sûr pour les écoles et les employeurs potentiels de s'assurer de la validité de la formation des candidats et un outil précieux pour les établissements qui pourront ainsi mieux suivre le devenir scolaire et professionnel de leurs diplômés.

L'expérimentation entamée l'an dernier avec deux lycées-pilotes s'étend cette année à **38 établissements**. Près de **13 000 élèves** préparant la session 2015 du baccalauréat et du BTS sont concernés.

L'académie de Versailles, en offrant ce service innovant et fiable à ses diplômés a pour **objectif de le généraliser, à terme, à l'ensemble de ses établissements**.

Contacts :
Rectorat de Versailles
Service Communication
Tél. : 01 30 83 40 50

Rectorat de Versailles
Jacky Galicher - DSI
Tél. : 01 30 83 48 00